CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35227** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/1968

Raison sociale : DISTRIBUTION FACON ETANCHEITE BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/05/2003

Capital : 40 000

13 RUE DE L'ALLEGRESSE
64200 BIARRITZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE

Siret : 784 123 960 00030

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 7113383

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62917590

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD FRL00360524

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 59 42 43 34 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
KRATZEISEN STEPHAN PRÉSIDENT / PRIETO LUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@disfeb.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 617 484 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	23	18/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 09:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.